

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Déposé / Reçu le****09 FEV. 2026****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**Réserve
du
Moniteur
belge

Obligatoire de remplir :

N° d'entreprise

à légaliser,
postal.***26023089*****N° d'entreprise : 0877 628 383****Nom****(en entier) : TOXMINDS****(en abrégé) :****Forme légale : Société à responsabilité limitée****Adresse complète du siège : Avenue de Tervueren 188 A, 1150 Woluwe-Saint-Pierre****Objet de l'acte : Démission - Nomination administrateur**

Extrait de la résolution écrite de l'assemblée générale du 19 décembre 2025.

L'assemblée générale prend acte de la démission à ce jour des administrateurs suivants:

- TP PSRA Consult, dont le siège est situé à Avenue Prekelinden 167, 1200 Woluwe-Saint-Lambert (0765.502.521), dûment représentée par Monsieur Thomas Petry, de son poste d'administrateur et d'administrateur délégué, avec effet immédiat.

- FrT Scientific Consulting, dont le siège est situé à Rue Maurice Liétart 66, 1150 Woluwe-Saint-Pierre (0765.498.462), dûment représentée par Madame Francesca Tencalla, de son poste d'administrateur et d'administrateur délégué, avec effet immédiat.

L'assemblée générale s'est prononcée sur la nomination à ce jour l'administrateur suivant, pour une durée illimitée:

- Ingris SRL, ayant son siège à Surkelbulk 10, 9051 Gent (0864.820.128), représentée par son représentant permanent à savoir Monsieur Harry Christiaens, en tant qu'administrateur de la Société.

L'assemblée générale et le Conseil d'administration se sont prononcés sur la nomination à ce jour de l'administrateur délégué suivant:

- Ingris SRL, ayant son siège à Surkelbulk 10, 9051 Gent (0864.820.128), représentée par son représentant permanent à savoir Monsieur Harry Christiaens, en tant qu'administrateur de la Société.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des votes.

Thomas Lanckswert
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).